



Grandson, le 14 juin 2020

A nos chers membres,

En complément à l'ordre du jour de notre assemblée générale, voici les informations relatives aux cotisations 2020 :

Les cotisations ont été modifiées comme suit, lors de l'assemblée générale du 28.04.18. :

Cotisation individuelle : 30 CHF

Cotisation Couple / Famille monoparentale : 50 CHF

Cotisation Famille biparentale : 60 CHF

Cotisation Société / Entreprise : 80 CHF

Pour cette année particulière, nous n'imposons pas un montant de cotisation déterminé ! Nous vous laissons la liberté de verser un montant de soutien à notre association sur notre compte de la Banque Cantonale Vaudoise, IBAN CH26 0076 7000 E060 0222 0 Association des Amis du Château de Grandson

Plus d'informations si nécessaire à l'adresse mail suivante : membres@aacg.ch.
ou tél. 024/445 46 93

En vous remerciant pour votre soutien, nous vous adressons, chers membres, nos salutations les meilleures.

Association des Amis du Château de Grandson